

## Immobilier

### INFORMATIONS

#### PUBLIC CONCERNÉ :

Notaires et collaborateurs en droit immobilier

#### NIVEAU :

Expert

#### DATES :

18 juin 2026

#### DURÉE :

1 jour(s) (7,0 heures)

#### FORMAT :

Présentiel

#### PRÉREQUIS :

Aucun prérequis n'est exigé. Cependant, des connaissances sur les fondamentaux en matière de TVA sont fortement conseillées pour suivre cette formation dans les meilleures conditions.

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

#### MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

#### MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

#### MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences

techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

#### MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Émargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

#### REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation

**Université interdépartementale de Picardie (dépt 02-60-80) – 18 juin 2026**

**Atelier 14 - DIC020S - TVA immobilière : actualité et expertise en cas pratiques complexes**

### COMPÉTENCES PÉDAGOGIQUES :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Analyser le régime fiscal d'une vente immobilière au regard de la TVA dans des situations complexes
- Maîtriser les dernières évolutions doctrinales, législatives et jurisprudentielles relatives aux plus-values immobilières et à la TVA et les intégrer à sa pratique.
- Anticiper le traitement fiscal de la vente d'un immeuble locatif

### FORMATEURS



Maître Héliane PAERELS-ALBOT

### CONTENU :

- Cas pratique n°1 TVA et lotissement patrimoniaux
- Cas pratique n°2 Assujettissement des entreprises et des personnes publiques en cas de vente immobilière
- Cas pratique n°3 Opération de rénovation immobilière et TVA
- Cas pratique n°4 Qualification du bien vendu au regard de la TVA
- Cas pratique n°5 Régime des droits réels immobiliers
- Cas pratique n°6 Assiette de la TVA dans une opération de lotissement : impact de la décision de la CJUE
- Cas pratique n°7 TVA sur marge : garantir le maintien de la qualification fiscale du bien immobilier entre l'acquisition et la revente
- Cas pratique n°8 TVA et régularisation lors vente de la vente d'un immeuble locatif
- Cas pratique n°9 Difficultés d'application de l'article 257 bis du CGI